

21 septembre 2023

Mesdames et messieurs  
les conseillers communautaires

Arandon-Passins, le 15 septembre 2023

## CONVOCATION

Mesdames, messieurs les membres du conseil communautaire,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le

**Judi 21 septembre à 18h**  
**Salle de convivialité – Saint Chef**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 juillet 2023

### **I. Délibérations**

#### **Institutionnel**

1. Définition de l'intérêt communautaire

#### **Transition et ingénierie**

2. Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2024

#### **Direction exécutive**

3. Finances : Décision Modificative n°2 au budget principal – Avance de trésorerie au Syndicat Intercommunal de la Rivière artificielle de canoë-kayak de l'Isle de la SERre (SIRISE) dans le cadre de Terre de jeux 2024
4. Finances : Avance de trésorerie au Syndicat Intercommunal de la Rivière artificielle de canoë-kayak de l'Isle de la SERre (SIRISE) dans le cadre de Terre de jeux 2024

#### **Développement et cohérence territoriale**

5. Octroi d'une garantie emprunt logement social – bailleur Alpes Isère Habitat (AIH) – réhabilitation de 10 logements sociaux « Le Liberté », aux Avenières Veyrins-Thuellin
6. Octroi d'une garantie emprunt logement social – bailleur Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA) – réhabilitation de 28 logements « chemin des vignes » aux Avenières Veyrins-Thuellin
7. Modification d'octroi de la garantie emprunt logement social – bailleur Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA) – construction de 8 logements sociaux « rue de l'église » à Tignieu-Jameyzieu

### **II. Questions diverses**

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de recevoir, mesdames, messieurs les membres du conseil communautaire l'expression de mes sincères salutations.



Le président  
Jean-Yves Brenier

